

Ce bulletin est un bilan des observations réalisées en 2016 sur le territoire alsacien dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance Ecophyto en Zones non Agricoles.

Les observations 2017 reprendront en mars prochain.

SOMMAIRE :

Pyrale du buis

Cylindrocladiose du buis

Dépérissement du buis

Tigre du platane

Anthraxose du platane

Oïdium sur arbres et arbustes

Mineuse du marronnier

Black rot du marronnier

Maladies et pucerons des rosiers

Maladies des gazons

Pyrale du buis

En 2016

Les dégâts par la pyrale ont globalement été constants par rapport à l'année 2015.

Sur l'ensemble des secteurs, trois pics de vol ont été observés :

- Le premier fin juin,
- Le deuxième mi-août,
- Le dernier fin septembre.

En 2016, le nombre de pic de vol est en diminution par rapport à l'année précédente (4 pics de vol observés sur certains secteurs en 2015). Ce phénomène peut s'expliquer par la météo printanière particulièrement fraîche et humide qui a ralenti le développement de la première génération.

Pour autant, des défoliations importantes ont été relevées de juillet à octobre.

Sur le secteur de Sainte-Marie-aux-Mines jusqu'alors indemne, une première génération de larves était présente début août. Le parc de la Villa Burrus à Sainte-Croix-aux-

Mines a subi des dégâts localisés mais importants : sur ce secteur, les larves de première génération observées étaient de tailles différentes (soit moins de 2 cm, soit proches de 4 cm). Ce phénomène peut s'expliquer par la colonisation de ce milieu par des imagos de secteurs différents.



A gauche : imago capturé, Au milieu et à droite : larves de plus de 3 cm et de moins d'1,5 cm prélevées à la Villa BURRUS semaine 32
Photos : Virginie AUBERT, FREDON Alsace

En 2017

La surveillance régulière de ce bioagresseur est à maintenir compte tenu des dégâts occasionnés qui restent importants.

Cylindrocladiose du buis

En 2016

Les dégâts ont été plus importants que l'année 2015 sur l'ensemble des secteurs. Ce constat peut s'expliquer par :

- la météo pluvieuse au printemps qui a favorisé le développement de cette maladie,
- les épisodes pluvieux et orageux durant la période estivale qui ont eu tendance à augmenter les contaminations secondaires

par propagation directe (projection de spores).

Les buis les plus impactés étaient dans la majorité des cas, des sujets à port compact et/ou avec des branches disposées au ras du sol (propagation par projection d'eau).

Quelques foyers ont été localement observés en juillet-août : ces symptômes étaient précédés d'un épisode pluvieux et/ou orageux ; le feuillage humide pendant plusieurs heures ayant permis la germination des spores.

En 2017

La surveillance régulière de ce bioagresseur est à maintenir compte tenu :

- des dégâts observés en 2016,
- du cycle biologique de *Cylindrocladium buxicola* qui, grâce à ses formes de conservation très résistantes, peut survivre au moins 5 ans dans les débris organiques et les tissus végétaux tombés au sol.

Dépérissement du buis

En 2016

Des dépérissements ont été signalés tout au long de la saison et des pressions fortes ont été enregistrées en juin/juillet et septembre/octobre.

En 2017

Il convient de raisonner en premier lieu la fertilisation étant donné qu'une fertilisation excessive diminue la résistance des buis aux pathogènes de faiblesse (tel que *Volutella buxi*). Les tailles excessives peuvent être une autre cause de l'apparition de ces dépérissements.

Respecter les conditions physiologiques de la plante permet aux buis de disposer de réserves suffisantes pour résister aux aléas météorologiques (précipitations importantes) et aux stress culturels (tailles répétées).

Tigre du platane

En 2016

Les tigres sont sortis de diapause fin avril et début mai. Les populations observées ont été constantes par rapport à l'année 2015. Les dégâts de nutrition ont été importants tout comme les

dégâts commoditaires. Additionné au stress hydrique, certains jeunes sujets ont été lourdement impactés.

En 2017

Il convient de maintenir la surveillance et, pour les secteurs les plus impactés, il est possible de mettre en place une stratégie de biocontrôle en employant des nématodes entomopathogènes du genre *Steinernema* et/ou de l'insecte *Chrysoperla lucasina*.

(Plus d'informations sur :

www.fredonpaca.fr/IMG/pdf/PETAAL_LivretTechnique_VF_31-05-12.pdf)

Dès le mois de mars, l'utilisation de la lutte biologique (nématodes et chrysopes : TIGRANEM® / NEMADOR®) est possible et permet de réduire les populations hivernantes de tigre du platane sous les rhytidomes avant qu'ils ne migrent vers le houppier (feuillage).

Anthracnose du platane

En 2016

La présence de cette maladie a été signalée d'avril à octobre avec un pic d'activité de mai à juillet. Ce pic s'explique en grande partie par les conditions météorologiques favorables au développement de l'anthracnose (températures fraîches et humidité importante).

En revanche, si la présence de cette maladie a été constatée sur une longue période, la pression de l'anthracnose est restée moyenne à faible. Ce phénomène s'explique également par les températures, globalement comprises entre 12 et 14 C°, qui conditionnent la pression de l'anthracnose à un niveau de risque faible à modéré.

En 2017

Il convient de maintenir une surveillance tout au long de la saison, surtout lorsque les températures fraîches sont couplées à des épisodes pluvieux.

Oïdium sur arbres et arbustes

En 2016

Les foyers d'oïdium sur arbres et arbustes ont été nombreux sur la

période estivale. Les températures élevées et l'hygrométrie importante du mois d'août ont été favorables au développement de cette maladie.



Pousses de l'année oïdiées, Platane, secteur Sélestat
Photos : Virginie AUBERT, FREDON Alsace

En 2017

Pour éviter la propagation de cette maladie en 2017, il convient de supprimer les déchets végétaux contaminés tombés au sol.

Pour les nouvelles plantations, il est souhaitable de :

- privilégier des variétés peu sensibles ou résistantes
- proscrire les densités importantes de semis ou plantations.

Mineuse du marronnier

En 2016

Sur le secteur alsacien, trois générations ont été observées en 2016 :

- le premier : fin mai / début juin,
- le deuxième : mi-juillet,
- le troisième : en septembre.

Les dégâts ont été importants et des défoliations ont été observées dès le mois de juillet.

En 2017

La surveillance régulière de ce bioagresseur est à maintenir compte tenu des dégâts occasionnés qui restent importants. Ainsi, il sera possible de positionner les pièges à phéromones à la bonne période. Ces pièges à phéromones, qui sont des alternatives biologiques permettant de capturer les mâles attirés par la phéromone, peuvent réguler le phénomène de pullulation et éviter les défoliations.

Black rot du marronnier

En 2016

Cette maladie a été observée localement. Souvent couplée avec les mines de mineuses du marronnier, ses symptômes passent parfois inaperçus.

Les premiers symptômes ont été observés en mai et ce développement s'explique par la météo particulièrement pluvieuse et les températures fraîches au moment de la floraison.

Les marronniers les plus impactés ont été ceux qui sont en port architecturé.

En 2017

Pour les marronniers contaminés en 2016, il convient de ramasser les feuilles mortes tombées au sol et de les évacuer. Cette technique prophylactique permettra de réduire le niveau de risque d'infestation en 2017.

Maladies et pucerons des rosiers

En 2016

Sur toute la saison, les symptômes de la rouille se sont faiblement exprimés avec une absence constatée sur les lieux d'observation de mars à octobre. En revanche, le mildiou, la maladie des taches noires et l'oïdium ont été observés fréquemment :

- de juin à octobre pour le mildiou,
- de mai à septembre pour la maladie des taches noires,
- de mai à octobre pour l'oïdium.

Les pics de présence ont été enregistrés pour chacune de ces maladies :

- en juin pour le mildiou et la maladie des taches noires,
- en juillet / août pour l'oïdium.

Les pucerons sur rosiers ont été localement observés avec deux pics de présence enregistrés en mai-juin et septembre.

En 2017

Une surveillance régulière est à maintenir sur les rosiers afin de

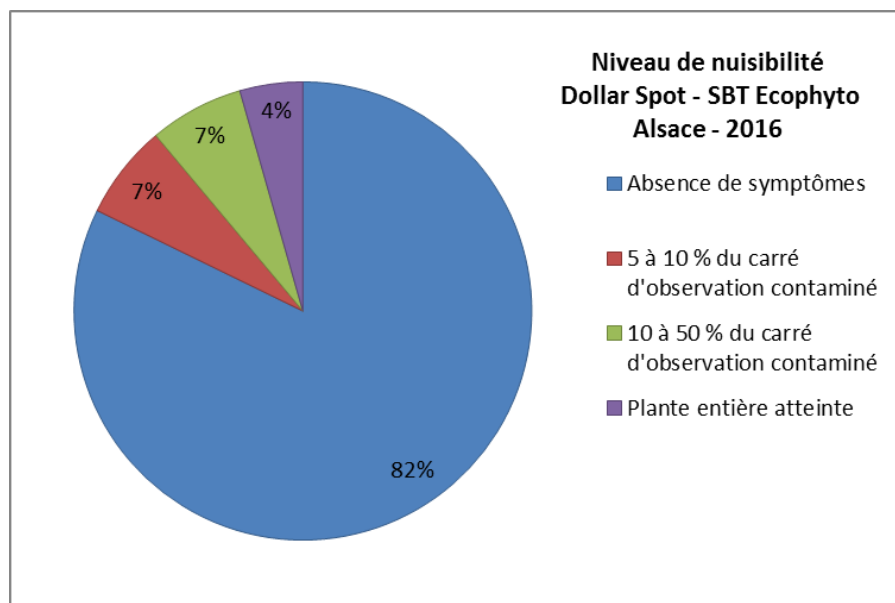
prévenir des risques d'infestation. Il convient dès à présent de débarrasser toutes les parties de plantes contaminées afin de limiter la propagation des maladies pour 2017.

Maladies des gazons

En 2016

Les maladies des gazons ont localement été problématiques même si les fréquences d'observation des symptômes n'ont pas été importantes.

Lorsque le Dollar Spot a été observé, les dégâts ont souvent dépassé les 10 % d'infestation du terrain.



Graphique issu de l'ensemble des observations réalisées dans le cadre de la surveillance biologique du territoire alsacien sur gazon – extraction 2017 - © Base de données VGOBs – Chambres d'Agriculture, FNLON
Interprétation des résultats : Virginie AUBERT, FREDON Alsace

En 2016, les autres symptômes significatifs observés sont :

- la fusariose sur terrains sportifs et terrains de golf d'août à octobre. Les dégâts ont été faibles à modérés sur les secteurs considérés.
- Les dégâts provoqués par les corvidés à la recherche de larves de hannetons relevés en septembre et en octobre. Les dégâts ont ponctuellement été importants ; les gazons étant arrachés par plaques.

En 2017

Il convient d'être particulièrement vigilant en 2017.

Bilan sanitaire de la saison 2016 : une saison particulièrement propice au développement des maladies cryptogamiques

Bioagresseurs	15/04/2016	22/04/2016	09/05/2016	20/05/2016	31/05/2016	14/06/2016	28/06/2016	20/07/2016	09/08/2016	19/08/2016	06/09/2016	20/09/2016	04/10/2016
Pyrale du Buis													
Cylindrocladiose du Buis													
Dépérissement du buis													
Tigre du platane													
Anthraxnose du platane													
Oidium sur arbres et arbustes													
Mineuse du marronnier													
Black rot du marronnier													
Maladies des rosiers													
Pucerons sur rosiers													
Maladies des gazons													
Hannetons sur gazons													

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.